



Ville de Bernay
Délibération : 10
Conseil du 22 juillet 2020

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 22 JUILLET 2020 -

Délibération n° 37-2020

Rapporteur : Monsieur Jocelyn COUASNON

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Frédérique PARIS, Céline MENANT, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Chantal HERVIEU, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DITSCH, Nathalie PERRET, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Sara FERAUD à Claudine HEUDE ; Françoise TURMEL à Thierry JOSSÉ ; Pierre BIBET à Pascal SEJOURNE ; Jérôme VARANGLE à Mickaël PEREIRA ; Dominique BETOURNE à Marie-Lyne VAGNER ; Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER.

Absents : Sara FERAUD, Françoise TURMEL, Pierre BIBET, Jérôme VARANGLE, Dominique BETOURNE, Julien LEFEVRE.

Date de la convocation : 16 juillet 2020

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Dans le cadre de la politique sportive municipale, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux clubs locaux contribuant à l'animation, à la cohésion sociale ou à la promotion de la santé à travers le développement et la pratique du sport sur notre territoire.

Il est proposé d'accorder les subventions aux associations sportives tel que proposé en annexe 1.

DÉLIBÉRATION :

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITÉ :

(Abstentions : *Claire PITETTE, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Ulrich SCHLUMBERGER***)**

- **D'ACCORDER** les subventions de fonctionnement aux associations sportives conformément à l'annexe 1.

Pour copie certifiée conforme
Madame Le Maire



Marie-Lyne VAGNER

ANNEXE 1 : Attribution des subventions aux clubs sportifs

Associations sportives	Total /100	Rang 2019	Subventions 2019	Montant Proposé en 2020	
HANDBALL	88	1	10000	10000	=
FOOTBALL	82,5	2	12250	12250	=
BASKET	79	3	7400	7400	=
RUGBY	73	4	9500	9500	=
ESCALADE	70	5	2900	2900	=
ATHLETISME	69,5	6	5800	5800	=
NATATION	69,5	7	5000	5000	=
NATATION SYNCHRONISEE	68	8	2800	2800	=
TENNIS	67	9	2000	2000	=
GYM ESPERANCE	65,5	10	5100	5100	=
VELO	61	11	3700	3700	=
JUDO	60	12	3100	3100	=
VOLLEY	58,5	13	3100	3100	=
TIR	54,5	14	2100	2100	=
ESCRIME	39	15	1850	1850	=
GYM VOLONTAIRE	39	16	500	500	=
TENNIS DE TABLE	35,5	17	1800	1800	=
BILLARD	34,5	18	450	450	=
BOULES	29	19	400	400	=
BIPEDES	28	20	300	300	=
CRAZY ROLL'EURE	28	21	300	300	=
SQUALES	27,5	22	600	600	=
CYCLO	25,5	23	300	300	=
BPP	16	24	200	200	=
BODY SCULPTURE				200	↗
SAUVETAGE (Forfait)	0		600	600	=
SCB (Forfait)	0		1220	1020	↘
TOTAL			83270	83270	